

DROITS DES FEMMES

L'hôpital de Saint-Lô à l'honneur

A l'occasion d'un séminaire au ministère de l'Intérieur à Paris, sur la prévention et la lutte contre les violences faites aux femmes, l'Unité médico-judiciaire (UMJ) de l'hôpital de Saint-Lô a été mise à l'honneur. L'équipe de l'établissement a présenté le dispositif ENVOL (Espace Normand de Victimologie à Orientation Libre).

« Ce protocole permet de simplifier le parcours des victimes qui se présentent spontanément à l'UMJ à la consultation en accès libre ou qui leur sont adressées, tout en facilitant leur orientation vers les autorités en charge des enquêtes et des poursuites sous le contrôle et la direction du Ministère public, dans le cadre d'un consentement préalable à signalement. Le principe est de proposer aux patients reçus en consultation, de compléter une fiche de consentement à signalement en vue de la transmettre à la justice, afin de simplifier leur parcours judiciaire en cas de réticence de ces derniers à utiliser le circuit habituel de dépôt de plainte. En cas d'accord du patient, précise l'UMJ, le médecin transmet à la permanence du parquet la fiche de consentement par voie numérique. L'unité médico-judiciaire est destinataire en retour, d'une réquisition judiciaire transmise par voie numérique. »

Cette procédure est une alternative proposée aux personnes réticentes au circuit habituel. Vingt patients ont ainsi pu bénéficier de ce protocole depuis sa mise en place en avril 2018.